

PRISE EN CHARGE D'UN NOUVEAU-NE EN DETRESSE VITALE EN SALLE DE NAISSANCE

SIMUSANTÉ 47 / Groupement Hospitalier de Territoire

PUBLIC

Professionnels médicaux, Professionnels paramédicaux.

Nombre d'apprenants minimum : 6

Nombre d'apprenants maximum :12

PRE REQUIS

Développer des compétences et actualiser les connaissances des professionnels lors de la prise en charge d'urgences vitales en salle de naissance, en fonction des recommandations nationales et internationales.

Apprendre à maîtriser l'algorithme de prise en charge d'un nouveau-né.

Analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

MODALITÉ D'ACCÈS

Etablissement du GHT : Inscription par le service de formation continue (FC) de l'établissement dont dépend l'agent

Extérieur au GHT : Inscription via le secrétariat Simusanté 47 : secretariat.simusanté@ch-agen-nerac.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Reconnaître d'emblée les situations à risque.

Apprendre à identifier et à mettre en œuvre des pratiques professionnelles optimales pour anticiper ou gérer les risques liés aux détresses vitales des nouveau-nés en salle de naissance.

Se former à la prise en charge de nouveau-nés en situation d'urgences vitales à la naissance.

Perfectionner la maîtrise des principaux gestes de réanimation du nouveau-né (ventilation au masque, intubation trachéale, massage cardiaque externe et mise en place de cathéter veineux ombilical) sur simulateur haute-fidélité (SimNewB).

Apprendre à récupérer une situation grave et atténuer les conséquences de l'évènement indésirable.

Crisis Resource Management : développer des compétences communicationnelles en équipe pluri professionnelle lors de la mise en œuvre d'une réanimation.

Savoir mobiliser les acteurs extérieurs et communiquer avec les familles et proches.

CONTENU

Recommandations de bonnes pratiques : recommandations pédiatriques et néonatales

ILCOR et ERC 2021

Identification des situations d'urgence vitale

Communication et relation dans un contexte de soins.

DURÉE

Durée : de 9h à 17h soit 8h

- Accueil et présentation des apprenants, distribution de feuilles sur leurs attentes
- Présentation des formateurs et déroulement de la journée
- Distribution des pré-tests à remplir
- Apports théoriques
- Présentation de la salle de simulation et du matériel
- Réalisation des gestes procéduraux
- Réalisation de 4 scénarii sur la journée : briefing, déroulement de la séance et débriefing
- Correction du pré-test (post-test)
- Tour de table sur le ressenti des apprenants de la journée

- Distribution des questionnaires de satisfaction à remplir

LIEU

Lieu de la formation : Salles de simulation 47 au niveau du CHAN

Le lieu de formation est précisé sur la convocation

DELAI D'ACCÈS

L'inscription doit être transmise par le service de FC de l'établissement dont dépend l'agent au moins 1 mois avant la date de réalisation de l'action de formation (AF)

A l'issue de l'inscription administrative, le bénéficiaire recevra par mail un lien hypertexte lui permettant d'accéder à la plateforme <https://simusanté47.fr> afin d'accéder au contenu pédagogique de l'AF

DATES

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel

Moyens matériels

Salle équipée en simulation (système audio, visio)

Moyens humains

3 formateurs en simulation en santé composés de pédiatre, obstétricien, anesthésiste, sage-femme, puéricultrice selon le thème de la formation

Méthodes

Analyse d'une situation en lien avec l'urgence vitale au cours d'un scénario

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Document de recueil des attentes des bénéficiaires en début de l'AF

Pré test distribué au début de l'AF

Questionnaire de satisfaction distribué à l'issue de l'AF

ACCESSIBILITÉ – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, le CHAN est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

COÛT DE L'ACTION DE FORMATION

Entre 490 € et 670 € nets de taxes par personne

Entre 315 € et 505 € nets de taxes par personne à partir de 4 inscriptions d'une même structure

1200 € nets de taxes à partir de 12 personnes (tarif groupe) in situ

Financement :

Financement personnel.

Plan de formation de l'établissement, en lien avec l'employeur.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- 7 formations réalisées en 2022
- 44 bénéficiaires formés en 2022

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap, contacter le secrétariat : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Pour toute demande pédagogique contacter Dr Nicobaharaye., référent pédagogique

Accueil téléphonique : 05 53 77 78 00 du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

Mail : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, Simusanté 47,
Route de Villeneuve,
47923 AGEN CEDEX 9